



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

urriel : comite.bridge.orleanais@orange.fr

t : <https://comite-orleanais-bridge.club.ffbridge.fr>

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DU COMITE DE L'ORLÉANAIS -

XX/06/2023

"Le Règlement National des Compétitions (RNC) régit les modalités d'organisation de toutes les compétitions officielles homologuées par la Fédération Française de Bridge (FFB)." Extrait article 1 du RNC.

Le règlement du Comité de l'Orléanais a pour objet de préciser les dispositions particulières relevant du Comité.



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

Courriel : comite.bridge.orianais@orange.fr

Site : <https://comite-orleanais-bridge.club.ffbridge.fr>

I) RÈGLES GÉNÉRALES

1. LE CALENDRIER DES COMPETITIONS

- est élaboré par le Directeur des Compétitions
- est proposé à la commission des compétitions
- est entériné par la Présidente.

2. Les inscriptions

a) L'inscription :

- L'inscription à une compétition se fait via le site internet de la FFB par le capitaine (en X2 et X4).
- En ce qui concerne les interclubs, c'est le club qui inscrit ses équipes.
- *DN3 O/2, DN4 O/4 et DN M/2* : les candidats s'inscrivent avant la D.L.I. sur le site de la FFB dans le groupe « Groupe d'Inscription ». Le classement dans ce groupe ne correspond en rien aux priorités de candidatures.
- *Dames Expert* : les inscriptions sont à faire avant la date limite d'inscription (DLI) auprès du Directeur de ligue par courriel : martin.vickers@wanadoo.fr et copie au dircomp48@sfr.fr pour information

b) Les droits d'engagement :

- Les règlements se feront directement à l'inscription sur le site de la FFB via la cagnotte des joueurs à l'exception des interclubs, DN et Dames Expert.
- Interclubs : ils sont réglés par le club, à l'inscription, en une seule fois, et adressés à la comptabilité à Blois.
- *DN* : **Les paires (équipes) candidates doivent avoir suffisamment d'argent sur leurs cagnottes (réparti sur tous les joueurs ou la totalité sur le capitaine) au plus tard à la date limite d'inscription. Le paiement sera automatiquement effectué lorsque le Directeur de ligue transfèrera les paires (équipes) du groupe d'inscription au groupe de la compétition.**
- *Dames X2 et X4 Expert* : paiement de la part Comité par le capitaine de l'équipe dès l'inscription et au plus tard avant la DLI au service comptabilité (Blois) accompagné de la fiche de paiement (à télécharger sur le site du Comité). La part Ligue se règle à la table lors de la compétition.

3. Lieux des compétitions : cf. (II) "dispositions particulières"

À noter : Les matchs de gré à gré à plus de 120km (140 par autoroute) doivent se jouer « à mi-chemin », sauf accord entre les capitaines.

4. LES HORAIRES :

Sauf exception, les compétitions sont organisées :

- Soit sur une journée et demie :
 - Sur weekend, samedi après-midi 13h30 et dimanche matin et après-midi,
 - En semaine, 1er jour, à 10h30 - 11h avec pause méridienne de 30 mn et 2ème jour de 9h à 13h maximum.
- Soit sur une journée qui débute au plus tôt à 9h30.

La présence des joueurs au club est requise un quart d'heure avant le début de la compétition.

5. LES CONVOCATIONS

- Les convocations sont publiées sur le site de la FFB, sauf pour les qualifications par quatre Performance, Challenge et Espérance.



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

urriel : comite.bridge.orianais@orange.fr

t : <https://comite-orleanais-bridge.club.ffbridge.fr>

- Pour les compétitions nécessitant un accord entre équipes (matches de gré à gré), les convocations sont également envoyées par E-mail aux capitaines d'équipes et aux référents géographiques par le Directeur des compétitions.

6. LES FORFAITS

En cas de forfait, le capitaine doit **impérativement prévenir et avoir un interlocuteur** (un répondeur ne suffit pas). Il convient de prévenir :

- Le Directeur des compétitions au **06 22 71 46 44**
- Pour un forfait de dernière minute, le club d'accueil et ou l'arbitre.

7. LES DEROGATIONS

Les demandes ne peuvent être qu'exceptionnelles :

- Elles sont déposées par le capitaine, au moins 15 jours avant la date limite d'inscription.
- Elles sont adressées à La Présidente du Comité.
- Elles sont ensuite instruites par la commission des compétitions.
- Elles sont accordées par La Présidente du Comité.

8. **Les exemptions** : cf. II) "dispositions particulières"

9. ROLES DU DIRECTEUR DES COMPETITIONS, DES REFERENTS GEOGRAPHIQUES

Le rôle du Directeur des compétitions est :

- d'organiser le déroulement des compétitions et en assurer le suivi, conformément au RNC et au règlement du Comité de l'Orléanais ;
- d'accorder l'agrément des Tournois-festivals et en assurer le suivi ;
- d'être l'interlocuteur des compétiteurs en cas de problème (forfait, rajout ou changement de joueurs dans une équipe, repêchage...) ;
- d'être le lien avec la FFB.

Le rôle des référents géographiques est :

- de faciliter l'organisation des matches de gré à gré et prendre les décisions nécessaires en cas de désaccord (dates...) ;
- de suivre et s'assurer que le calendrier établi par le Directeur des compétitions est respecté (dates butoirs...) ;
- le suivi des qualifications pour la Coupe des clubs en fin de saison.

10. Organisation de l'accueil des compétitions par un club :

Cf. charte jointe en annexe

II) DISPOSITIONS PARTICULIERES

1. Performance par paires



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

urriel : comite.bridge.orianais@orange.fr

t : <https://comite-orleanais-bridge.club.ffbridge.fr>

→ 1 stade = Finale de Comité en simultané (un ou deux centres par secteur).

2. Performance par quatre

- 2 stades : Qualifications et Finale de Comité.

- ☐ Qualifications et FC senior sur une journée, FCO, FCM et FCD sur 1,5 jour.

3. Challenge par paires

3 CHALLENGES HIVER, PRINTEMPS ET ETE AVEC QUALIFICATION DANS LES CLUBS LORS DES TOURNOIS DE REGULARITE, UNE FINALE DE COMITE EN SIMULTANE AVEC UN OU DEUX CENTRES PAR SECTEUR, PUIS UNE FINALE NATIONALE SIMULTANEE AVEC UN CENTRE PAR SECTEUR. UN POT A L'ISSUE DE LA FC ET DE LA FN.

4. Challenge par quatre

3 CHALLENGES HIVER, PRINTEMPS ET ETE AVEC QUALIFICATION PAR POULES OU PAR KO AVEC REPECHAGE. UNE FINALE DE COMITE, PUIS UNE FINALE NATIONALE A LA FFB.

5. Expert

a) Les inscriptions, les convocations

→ Les inscriptions hors délai ne seront prises en considération qu'à la discrétion du Directeur des compétitions.

→ Des forfaits, des inscriptions hors délais modifient, sans cesse, les listes d'inscrits.

Les modifications ne seront pas communiquées au jour le jour.

Seront communiquées pour consultation sur le site de la FFB :

→ La convocation, environ 15 jours avant la compétition,

→ Et une mise à jour, 48h avant.

Les changements effectués au jour le jour seront consultables, en instantané, sur le site de la FFB.

6. Expert par paires

Open/Mixte X2 = FC sur 1 weekend sur 1 seul centre. Si trop de paires, FCS avec un autre centre.

Senior Open/Mixte X2 = FC sur une journée sur 1 seul centre. Si trop de paires, FCS avec un autre centre.

7. Expert par quatre

Open/Mixte X4 = FC directe sur un jour et demi.

Senior Open/Mixte X4 = FC directe sur une journée et demie avec début vers 10h30/11H et 30 mn de pause.

8. Coupe de France

→ La première phase qualificative regroupe les équipes de plus faible indice.

→ À chaque phase, on ajoute un nombre d'équipes supplémentaires.

→ Les dernières équipes de plus fort indice de compétition entrent au plus tard au tour 4 (=tour de cadrage) et participent au tirage au sort intégral.



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

urriel : comite.bridge.orianais@orange.fr

t : <https://comite-orleanais-bridge.club.ffbridge.fr>

9. Trophée de France

→ La FC aura lieu un dimanche (matin + après-midi).

10. Interclubs

	Nbre d'équipes	Qualifications	1/2FC ou FS	FC
D1*	18		FC directe sur 2 weekends	
D2*	32		2 centres 1 WE	1 centre à 20 équipes - 1 WE
D3			1 centre par secteur	1 centre à 18-22 équipes - 1 WE
D4		Poules ou 1 WE		1 centre à 18-24 équipes - 1 WE
D5		Poules		1 centre - Dimanche

* montées et descentes en corrélation avec le RNC.

11. Matches de gré à gré

Concerne : la Coupe de France, le Trophée de France, l'Interclubs division 4 en poule, l'interclubs division 5.

Lorsque deux équipes ne parviennent pas à s'entendre sur une date de rencontre, elles devront obligatoirement jouer le dernier jour de la date limite fixée sur la convocation, à 20 heures, dans un club imposé par le Directeur des compétitions. Les équipes qui ne se présentent pas seront considérées comme forfait.